

Reprendre une friche en agriculture biologique

Objectifs de la formation

Etre capable d'ouvrir une terre et de maîtriser l'enherbement. Savoir organiser l'espace et les aménagements agro-écologiques

Déroulé

Journée 1:

- Rappel sur les contraintes du sol et les exigences de la plante (tassement, concurrence...)
 - Le travail du sol en Agriculture Biologique: objectifs et limites
 - Rappel sur l'utilisation du tracteur agricole (puissance, adhérence, attelage, contrôle de relevage...)
 - Les principaux outils de travail du sol, principe de fonctionnement et utilisation (terrain)
- Exemple de réglages sur une charrue vigneronne ou un brabant.

Conception d'un itinéraire technique: opérations culturales, évaluation du temps de travail, matériel nécessaire, du coût de la mise en œuvre par rapport aux résultats attendus, en fonction de ses exigences.

Journée 2:

- Apprendre à observer et comprendre l'environnement agricole et naturel de la parcelle: exposition au vent, au soleil, repérer les passages de l'eau, évaluer l'état agronomique du sol, les plantes spontanées et en savoir en tirer des conclusions.
- Concevoir son aménagement de l'espace en fonctions des conditions relevées et des ses objectifs propres.
- Apprendre à dessiner ses aménagements et à les mettre en place: savoir les prioriser (les penser dans le temps) et chiffrer les dépenses (en temps et argent) pour faire ses choix.

Dates, lieux et intervenants

07 nov 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

Mas Madagascar

30 600 Vauvert

Jean Paul Cabanis, viticulteur bio et formateur

10 nov 2016

09:00 - 17:00 (7hrs)

Chez un stagiaire, proposez-vous!

30

Gérard Augé, agropédologue et formateur

Partenaire(s)



Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Date limite d'inscription 31/10/2016

Tarifs

Non agricole 350€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Caution de 50€ (non encaissée et

restituée si présence à la formation) /

Adhésion obligatoire à l'ADDEARG (15€

ou 7€ petits budgets)

Plus de renseignements

Anne Sophie Robast

ADEAR Gard

26 rue Centrale

30190 Saint Geniès de Malgoirès

Tel. 04 66 63 18 89

addearg.formation@gmail.com

N° d'organisme de formation :

91300275330